

8/68/17508

5017

(1940.

Modification à la durée d'ouverture du P.A.G. de Lezat (région Sud-Est)

Modification à la durée d'ouverture du P.A.G.
de Lezat (région Sud-Est)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	1.	3.40		
(s) CD	5.	3.40	13	Ibis

Extrait du P.V. de la séance du Comité de Direction
du 5 mars 1940

M. Ilibis - Compte rendu de la délégation de
pouvoirs donnée par le C.D. dans sa
séance du 30 août 1939.

P.V. COMITÉ
STENO p.13

M. LE PRÉSIDENT rend compte de l'affaire suivante:
que M. le Directeur Général a approuvée, en vertu des pouvoirs
qui lui ont été délégués par M. le Président dans le cadre de
la délégation de pouvoirs donnée par le Comité de Direction
dans sa séance du 5 septembre 1939 :

Réduction, à partir du 6 mars 1940, de la durée
d'ouverture au service du point d'arrêt gardé (P.A.G.)
de Lézat (région Sud-Est)

Cette mesure permettra de réduire la rémunération du
gérant sans gêne sérieuse pour le public.

5011

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Le Directeur Général.

D. 301. 21

PC. 500/2147

C O P I E

le 1er mars 1940.

Réduction de la
durée d'ouverture
au Service du P.A.G.
de Lesat.

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article 19 du Cahier des Charges de la S.N.C.F., j'ai l'honneur de vous faire connaître que nous avons reconnu la possibilité d'apporter au régime d'ouverture et de fermeture du P.A.G. de Lesat de la Région du Sud-Est, la dérogation suivante :

	Service	Heure de commencement et de fin	Durée d'ouverture
Lesat	G.V.	7 ^h à 11 ^h - 15 ^h à 16 ^h	7 ^h

Cette dérogation, qui permettrait de réduire la rémunération du gérant sans gêne sérieuse pour le Public sera mise en vigueur le 6 mars 1940.

L'affichage de cette dérogation sera fait dans le P.A.G. intéressé.

J'adresse copie de la présente à Monsieur le Directeur du Service du Contrôle Economique et de Coordination.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect.

Le Directeur Général,
signé: LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics
Direction Générale des Chemins de fer et des transports - Paris.